



**DECISION DU PRESIDENT
 N° 2022-034**

7.5.1 Demandes de subventions

**DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES POUR LA CRECHE
 « LE PETIT BOSQUET » A CREST**

Le Président,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10 ;

VU la délibération du conseil communautaire 2020/DE054 du 15 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs du Conseil Communautaire au Président ;

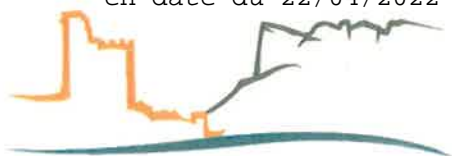
CONSIDERANT que dans le cadre de la crèche « Le Petit Bosquet » à Crest une demande de subvention peut être déposée auprès de la Caisse d'Allocations Familiales ;

DECIDE

Article 1 : de déposer une demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales dans le cadre de la crèche « Le Petit Bosquet » à Crest et de signer tous les actes liés à cette demande de financement.

Le plan de financement s'établit comme suit :

Services / établissements	Désignations	Regroupement	Détails Montants HT	Montant HT	CAF	%	CCCPs	%	
Grande-crèche Le Petit Bosquet Crest	Tapis couleur émotion	Matériel projet pédagogique	190 €	1 798 €	1 438 €	80%	360 €	20%	
	2 Panneaux sensoriels		409 €						
	Appareil photo		104 €						
	Table		184 €						
	Tabourets roulette		143 €						
	2 Chaises enfants spé		308 €						
	Meuble accueil		460 €						
	Renouvellement poste informatique obsolète	Matériel Numérique	820 €	929 €	743 €	80%	186 €	20%	
	Smartphone infirmière	109 €							
	2 pichets inox 1litre	Renouvellement matériel repas	44 €	1 741 €	1 393 €	80%	348 €	20%	
	3 pichets inox 0,5 litre		55 €						
	2 Chariots de service		664 €						
	Armoire réfrigérée		978 €						
	Moustiquaire		2 154 €						
	Puits de lumière	Travaux	820 €	2 974 €	2 379 €	80%	595 €	20%	
	TOTAL			7 442 €	7 442 €	5 954 €		1 488 €	



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU
CRESTOIS ET DU PAYS DE SAILLANS
Cœur de Drôme

Article 2 : La présente décision pourra faire l'objet dans les deux mois à compter de sa publication :

- d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Président,
- d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble

Fait à AOUSTE SUR SYE, le 21 avril 2022

Denis BENOIT
Président

